



Alpes-Maritimes

Une population qui stagne malgré l'arrivée de jeunes diplômés

Avec 1 082 000 habitants en 2012, le département des Alpes-Maritimes est le deuxième le plus peuplé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur après les Bouches-du-Rhône. La quasi-totalité de sa population réside dans la zone littorale très urbanisée et très bien équipée. Après avoir constamment augmenté depuis 1962 sous le seul effet des migrations résidentielles, la population stagne désormais depuis 2007, malgré un solde naturel devenu positif. La population active augmente et le taux d'activité des 55-64 ans est particulièrement élevé. Le nombre d'emplois étant stable, le chômage augmente, davantage que dans le reste de la région depuis 2012. Relativement isolé des autres zones d'emploi de la région, les Alpes-Maritimes bénéficient en revanche de la proximité de Monaco, véritable gisement d'emplois. L'économie maralpine est largement orientée vers la sphère présentielle ; l'industrie et les services aux entreprises ont toutefois un poids non négligeable dans l'économie du département. Les habitants du département disposent de revenus relativement élevés, masquant toutefois des inégalités marquées. Enfin, en raison d'une forte urbanisation et d'un nombre élevé de résidences secondaires, la pression foncière est importante sur le territoire.

Frédéric Caste, Insee

Avec 1 082 010 habitants en 2012, le département des Alpes-Maritimes est le deuxième le plus peuplé de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sa densité de 252 habitants au km² est nettement supérieure à celle de la région (157 habitants au km²). Deux territoires très hétérogènes composent ce département : le littoral fortement urbanisé et l'arrière-pays montagneux et peu peuplé. La partie littorale correspond aux deux aires urbaines de Nice et Menton, qui s'étendent jusque dans l'arrière-pays sous l'effet de l'étalement urbain. Ces grands pôles exercent ainsi leur influence sur des communes relativement éloignées du littoral. Ce territoire à très forte densité de population (422 habitants au km²), est particulièrement bien desservi en infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires.

1 L'arrière-pays des Alpes-Maritimes est éloigné des équipements de la gamme supérieure

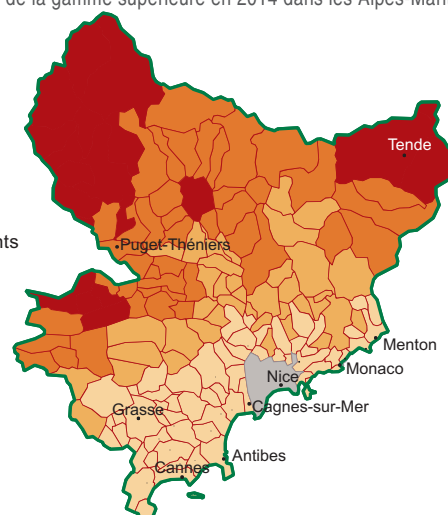
Temps d'accès moyen aux équipements de la gamme supérieure en 2014 dans les Alpes-Maritimes

Temps d'accès en minutes

- 70 et plus
- de 45 à moins de 70
- de 25 à moins de 45
- moins de 25

Présence de tous les équipements

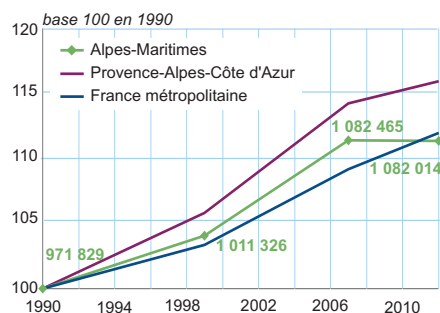
Limites du département des Alpes-Maritimes



© IGN-Insee 2015

2 Un peu plus d'un million d'habitants dans les Alpes-Maritimes

Évolution de la population des Alpes-Maritimes, de Paca et de la France métropolitaine depuis 1990



Lecture : la population des Alpes-Maritimes a augmenté de 11,3 % entre 1990 et 2012.

Source : Insee, Recensements de la population de 1990, 1999, 2007, 2012

L'aéroport de Nice est en effet le deuxième de France en termes de trafic de passagers et le sixième pour le trafic de marchandises. Par ailleurs, Cannes dispose d'un aéroport d'affaires.

Avec près de 1 005 000 habitants, l'aire urbaine de Nice est la septième la plus peuplée de France. Elle s'étend à l'extérieur du département des Alpes-Maritimes, principalement dans le Var. Elle compte 990 000 habitants pour sa partie maralpaine, soit plus de 90 % de la population départementale. Outre Nice, toutes les villes les plus peuplées du département (Cannes, Antibes, Grasse ...) font partie de cette aire urbaine. L'aire urbaine de Menton-Monaco englobe le reste du littoral ainsi que d'autres zones urbanisées (Beausoleil, Roquebrune-Cap-Martin...). La partie française de cette aire urbaine compte 73 000 habitants.

L'arrière-pays rassemble les 40 communes situées en dehors de ces deux aires urbaines, notamment Puget-Théniers et Tende. Ce vaste territoire couvre un tiers de la superficie du département et abrite seulement 1 % de sa population, soit 15 000 habitants. Sa densité est donc extrêmement faible, de l'ordre de 10 habitants au km². Ce territoire est en effet contraint par un relief très accidenté et ne compte que très peu de surfaces artificialisées et de surfaces agricoles. Les infrastructures de transport y sont rares.

La majeure partie de la population des Alpes-Maritimes, qui réside dans les zones urbanisées, est très proche de l'ensemble des équipements, même ceux de la gamme supérieure (*Définitions*). En revanche, l'arrière-pays est peu équipé. Dans le bassin de vie de Puget-Théniers, tous les habitants sont éloignés des équipements intermédiaires et supérieurs (*figure 1*). Et dans certaines communes de cette zone, la durée moyenne d'accès aux équipements de la gamme de proximité (écoles, épiceries, médecins...) est supérieure à 18 minutes.

Une population qui n'augmente plus, malgré un solde naturel devenu positif

Depuis 2007, la population des Alpes-Maritimes n'augmente plus. Dans certaines villes, comme Nice, Antibes ou Cagnes-sur-Mer, elle diminue même légèrement.

Entre 1962 et 2007, les Alpes-Maritimes gagnaient régulièrement des habitants, la progression s'atténuant toutefois peu à peu (*figure 2*). Le solde migratoire était alors le seul moteur de la croissance démographique. Le solde naturel était négatif, les décès étant plus nombreux que les naissances depuis 1968.

Depuis 2007, l'attractivité démographique du département s'érode : les personnes s'installant dans le département sont maintenant moins nombreuses que celles qui le quittent. Malgré un solde naturel redevenu positif (+ 700 en 2012), la population n'augmente plus.

Ces dernières années, le solde migratoire est largement positif avec l'Ile-de-France et négatif avec les autres régions du sud de la France et la Bretagne. Avec le reste de la région Paca, le solde est également négatif, notamment avec le département du Var. Celui-ci bénéficie de la très forte pression foncière dans les Alpes-Maritimes et de l'étalement de l'aire urbaine de Nice. Ainsi, les communes de cette aire situées dans le Var, notamment Montauroux et Callian, gagnent de nombreux habitants au détriment des Alpes-Maritimes.

De nouveaux habitants plus jeunes et plus diplômés

Les nouveaux arrivants qui viennent vivre dans les Alpes-Maritimes sont plus jeunes que la population déjà installée. Les

« 25-39 ans » sont nettement surreprésentés : 40 % des nouveaux habitants contre 20 % de la population déjà présente dans le département 5 ans avant. Ils sont également davantage diplômés : 35 % des arrivants sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre 32 % des partants et 22 % de la population stable. Les cadres et professions intermédiaires sont en effet surreprésentés parmi les arrivants. Enfin, les retraités sont nombreux à venir s'installer dans les Alpes-Maritimes mais ils sont également nombreux à le quitter : entre 2003 et 2008, 13 300 retraités sont arrivés dans le département et 11 300 en sont partis.

Une population relativement âgée

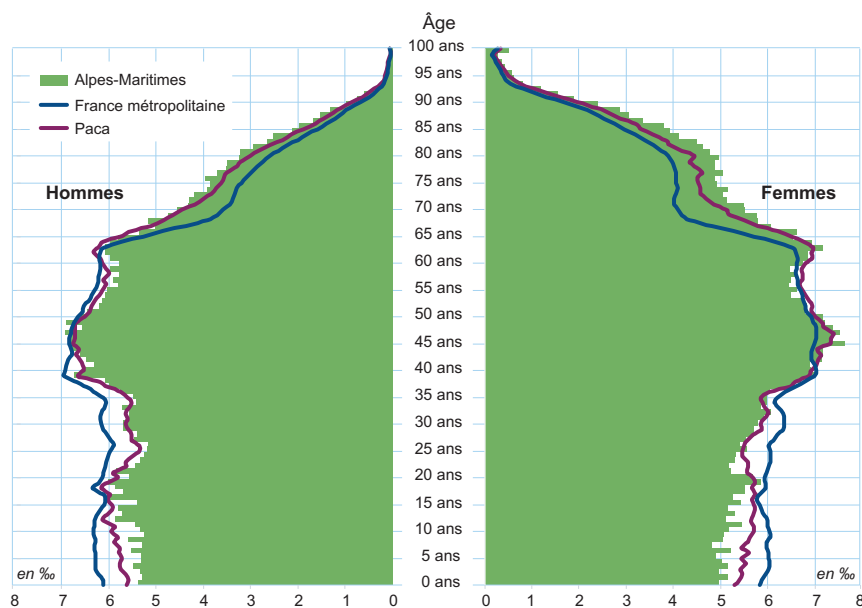
En 2012, l'âge moyen des habitants du département des Alpes-Maritimes atteint 43,2 ans. Il est supérieur à celui de la France métropolitaine (40,2 ans) et de la région (41,9 ans) mais ces écarts se réduisent de près d'un an depuis 1999. Enfin, la part des personnes âgées de 60 ans ou plus est élevée (*figure 3*) mais augmente moins rapidement dans les Alpes-Maritimes que dans la région : elle atteint 29 % contre 27 % en 2012, soit 2 points d'écart. En 1999, elle était supérieure de 4 points (27 % contre 23 %).

Un taux d'activité élevé mais un chômage croissant

Les Alpes-Maritimes se signalent par un taux d'activité élevé : il atteint 73 % en 2012, niveau proche de celui de la France métropolitaine mais supérieur de 2 points à celui de la région. Ce phénomène est attribuable aux 55-64 ans, dont le taux d'activité dépasse de 5 points celui de la région et de la

3 Une population légèrement plus âgée que dans la région

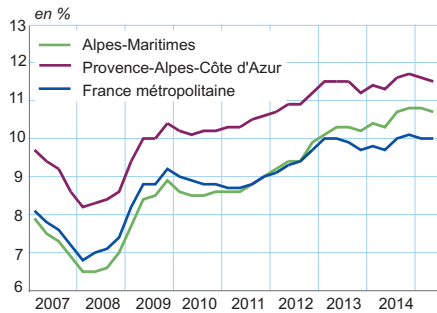
Pyramide des âges dans les Alpes-Maritimes, en Paca et en France métropolitaine en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

4 Le taux de chômage des Alpes-Maritimes est inférieur à celui de la région

Évolution du taux de chômage dans les Alpes-Maritimes, en Paca et en France métropolitaine



Lecture : 10,7 % de la population active des Alpes-Maritimes est au chômage au deuxième trimestre 2015.

Source : Insee, Taux de chômage localisés, Enquête emploi, données CVS

France métropolitaine. La part relativement forte de cadres ainsi que d'artisans et de commerçants aux carrières plus longues, expliquent en partie cet écart.

Par ailleurs, la population active continue d'augmenter : + 0,5 % en moyenne entre 2007 et 2012. Mais, sur cette période, le nombre d'emplois a stagné dans le département, alors qu'il s'accroissait de 0,3 % par an dans la région. Ainsi, le taux de chômage au sens du BIT des Alpes-Maritimes a progressé de près de 3 points entre fin 2006 et fin 2012, soit une augmentation plus marquée qu'aux niveaux régional et national (figure 4).

Jusqu'en 2011, le département des Alpes-Maritimes faisait exception dans la région, avec un taux de chômage inférieur au taux national. Depuis 2012, même si le taux de chômage du département reste plus faible que celui de la région, il augmente plus rapidement, pour atteindre 10,7 % au second trimestre 2015. Il est désormais supérieur de 0,7 point au taux national. L'écart avec le taux de chômage régional n'est plus que de 0,8 point, contre 1,3 point fin 2012.

Moins d'emplois que d'actifs, un déficit compensé par Monaco

En 2012, le département compte 414 500 emplois pour 435 700 actifs occupés. Ce déficit est compensé par la proximité de Monaco, qui offre de nombreux emplois. Ainsi, 27 000 résidents des Alpes-Maritimes travaillent à Monaco ; ils représentent 6 % des actifs en emploi du département (figure 5). La moitié réside dans la partie française de l'aire urbaine Menton-Monaco. Dans cette zone, près d'un actif en emploi sur deux travaille à Monaco. Monaco exerce une influence jusqu'à Nice : 5 % des actifs en emploi résidant à Nice travaillent à Monaco.

À l'inverse, les migrations alternantes avec les départements voisins sont faibles : seuls

8 000 habitants des Alpes-Maritimes travaillent dans un autre département, soit moins de 2 % des actifs du département ayant un emploi. Et seulement 13 700 emplois du département (3 %) sont occupés par des actifs habitant ailleurs. C'est notamment avec le Var que les échanges sont positifs : 9 200 actifs varois travaillent dans les Alpes-Maritimes, contre seulement 2 600 qui effectuent le trajet en sens inverse. Cannes et Nice sont les communes qui attirent le plus d'actifs du Var (respectivement 2 000 et 1 600).

Une économie présentielle dominante

Les emplois dans les services sont très nombreux dans les Alpes-Maritimes, notamment dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, en lien avec la forte vocation touristique du département. Le nombre d'hôtels est très élevé. Les établissements de trois étoiles ou plus, généralement riches en main-d'œuvre, sont très fréquents.

La part des activités présentielles, c'est-à-dire celles destinées à répondre aux besoins de la population et des touristes, est

ainsi particulièrement forte. Celles-ci occupent 73 % des actifs en 2012 (72 % en Paca). Elles correspondent à 61 % de la richesse dégagée (58 % au niveau régional) et à 73 % de la masse salariale (69 %).

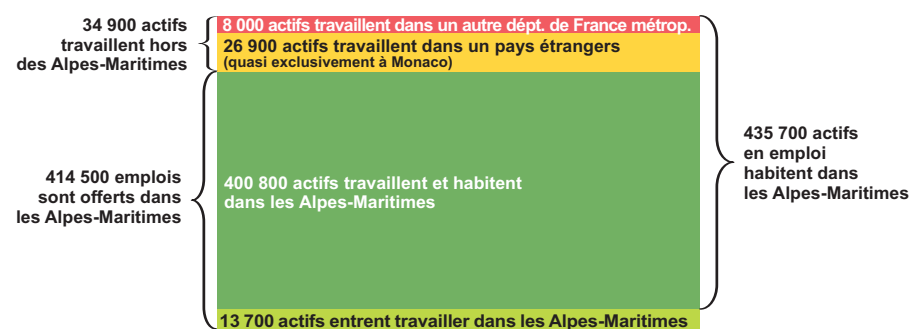
L'industrie a un poids particulièrement faible dans l'emploi, inférieur aux niveaux national et même régional. Toutefois, des établissements importants comme Thalès Alenia Space France dans le secteur de fabrication de matériels de transport y sont implantés. L'industrie chimique est également présente avec la fabrication d'huiles essentielles et la parfumerie, activités installées autour de Grasse.

Le département est également le deuxième fournisseur d'emplois régional dans le secteur des services aux entreprises. Les activités scientifiques ou liées à la recherche ainsi que les activités informatiques sont fréquentes dans la technopole de Sophia Antipolis, avec notamment la présence d'un établissement important, Amadeus.

La part de la construction est légèrement plus faible qu'au niveau régional (6,2 % contre 6,5 %). Enfin l'agriculture pèse extrêmement peu dans l'emploi (0,2 %). Les surfaces agricoles ne représentent que

5 26 900 habitants des Alpes-Maritimes travaillent à l'étranger (Monaco)

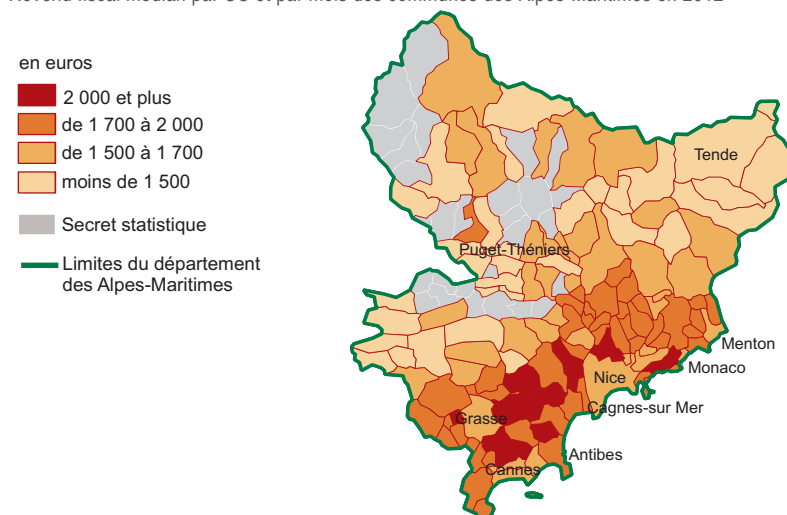
Schéma des déplacements domicile-travail des Alpes-Maritimes en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

6 Des revenus médians élevés dans les communes proches du littoral

Revenu fiscal médian par UC et par mois des communes des Alpes-Maritimes en 2012



Sources : Insee, DGFIP, Cnav, Caf, CCMSA, Fichier localisé Fiscal et Social (Filosofi) 2012

6 % de la surface cadastrée du département, contre 21 % en Paca et 57 % en France métropolitaine. Elles sont peu présentes, même dans l'arrière pays, en raison d'un relief très accidenté.

Des revenus relativement élevés

Les ménages des Alpes-Maritimes ont un revenu disponible médian relativement élevé, supérieur aux niveaux régional et national. Après impôts et redistribution, la moitié des ménages disposent d'un revenu égal ou supérieur à 1 683 euros par mois et par unité de consommation, contre 1 617 euros en Paca et 1 650 en France métropolitaine (figure 6).

Les inégalités sont plus marquées qu'au niveau national. Ainsi, les 10 % de ménages les plus aisés disposent d'un revenu 3,9 fois supérieur aux 10 % les plus modestes (contre 3,5 pour la France métropolitaine). Les inégalités sont comparables par leur ampleur à celles observées dans le reste de la région mais ne présentent pas les mêmes caractères. Alors qu'en Paca les inégalités reflètent la fréquence de revenus très faibles, dans les Alpes-Maritimes, elles s'expliquent par le haut niveau de revenus des plus aisés. Les 10 % de ménages les plus riches disposent en effet d'un revenu de 3 258 euros par mois et par unité de consommation dans le département, contre 3 055 euros dans la région.

Toutefois, le taux de pauvreté des Alpes-Maritimes atteint 15 % en 2012. Il est inférieur au taux de pauvreté régional (17 %) mais légèrement supérieur à celui de la France métropolitaine (14 %).

Enfin, la situation des jeunes de 18 à 24 ans est plus favorable dans les Alpes-Maritimes que dans le reste de la région. La part des jeunes titulaires de la fonction publique ou d'un contrat à durée indéterminée y est plus élevée (21 % contre 19 %). La proportion de jeunes non insérés, c'est-à-dire ni étudiant, ni en emploi, y est plus faible (22 % contre 24 % dans la région).

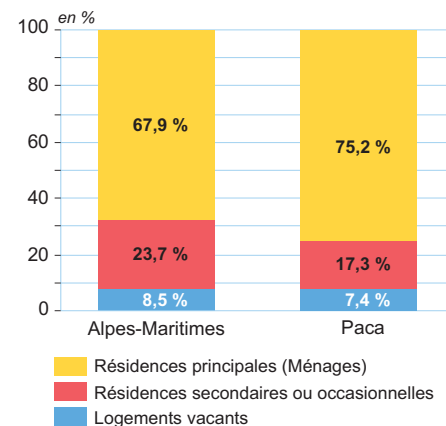
Une forte pression foncière défavorable à la résidence principale

Dans ce département très touristique, près d'un logement sur 4 est une résidence secondaire en 2012, contre un sur 6 en Paca et moins d'un sur 10 en France métropolitaine (figure 7). Depuis 2007, leur nombre a augmenté de 1,8 % par an en moyenne (+ 1,3 % en Paca). Ce dynamisme contraste avec l'évolution du parc de résidences principales, beaucoup plus modeste. Il contribue à une pression foncière particulièrement importante dans le département. Ainsi, seulement 27 % des résidences principales sont des maisons, contre 43 % dans la région et 57 % en France métropolitaine. Par ailleurs, les logements sociaux ne représentent que 10 % du parc de résidences

principales contre 13 % dans la région et 17 % en France métropolitaine. Dans les Alpes-Maritimes, les logements sont plutôt petits : 66 % des résidences principales ont 3 pièces ou moins, contre 51 % dans la région et 39 % pour la France métropolitaine. Ce phénomène s'explique certes par la taille des ménages historiquement basse dans le département. Pour autant, davantage de résidences principales sont en situation de suroccupation : 21 % contre 14 % dans la région et 9 % au niveau national. ■

7 Dans les Alpes-Maritimes, un logement sur quatre est une résidence secondaire

Répartition des logements des Alpes-Maritimes et de Paca en 2012



Lecture : en 2012, 23,7 % des logements dans les Alpes-Maritimes sont des résidences secondaires ou occasionnelles.
Source : Insee, Recensement de la population 2012

8 Chiffres clés du département des Alpes-Maritimes

	Alpes-Maritimes	Paca	France métr.
Population en 2012	1 082 014	4 935 576	63 375 971
Densité en 2012 (hab/km ²)	252	157	117
Variation de population 2007-2012 par an (en %)	- 0,01	0,29	0,51
dont dû au solde naturel	0,10	0,27	0,42
dont dû aux migrations résidentielles	- 0,11	0,02	0,09
Emplois au recensement 2012 (en nombre)	414 500	1 887 400	25 771 800
Établissements (CLAP, unités au 31/12/13)	154 300	601 000	6 169 500
Taux de chômage au 2 ^e trimestre 2015 (en %)	10,7	11,5	10,0
Niveau de vie médian en 2012 (en euros/mois)	1 683	1 617	1 649
Taux de pauvreté en 2012 (en %)	15,2	16,9	14,3
Indice de vieillissement * (65 ans ou plus/ moins de 20 ans) en 2012 (en %)	1,05	0,89	0,72
Population à plus de 30 mn des équipements de la gamme supérieure (lycées, hypermarchés...) en 2014 (en %)	4,4	2,8	2,6

* Lecture : dans les Alpes-Maritimes, on dénombre 105 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.
Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012, État civil 2007-2012, Clap 31/12/13, Taux de chômage localisé 2015

Définitions

Activités présentesielles : activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Équipements et services : répertoriés dans la base permanente gérée par l'Insee, ils relèvent de 6 domaines (services aux particuliers, commerce, enseignement, santé-social, transports, sports-loisirs-culture) et sont regroupés en trois gammes, selon leur fréquence sur le territoire et la proximité du service rendu.

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :
Patrick Redor
Rédactrice en chef :
Claire Joutard

Crédits photos :
CRT Côte d'Azur - Robert Palomba

Dépôt légal : décembre 2015
ISSN : 2274-8199 (imprimée)
ISSN : 2417-1395 (en ligne)
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Bernard J., Pougnaud J., « Communauté d'agglomération Sophia Antipolis - Un dynamisme économique à l'épreuve de la crise », *Insee Analyses Paca n° 25*, octobre 2015
- Adaoust S., « Aire azuréenne - Offre foncière économique : 20 zones de concentration de l'emploi à enjeux », *Insee Analyses Paca n° 19*, juillet 2015
- Chauvot N., « Var : Forte croissance démographique, sous l'effet des migrations résidentielles », *Insee Analyses Paca n° 15*, avril 2015
- Chauvot N., Pougnaud J., « Métropole Nice Côte d'Azur - Une croissance démographique à retrouver », *Insee Analyses Paca n° 7*, novembre 2014

